



GRADE MASTER CT

-

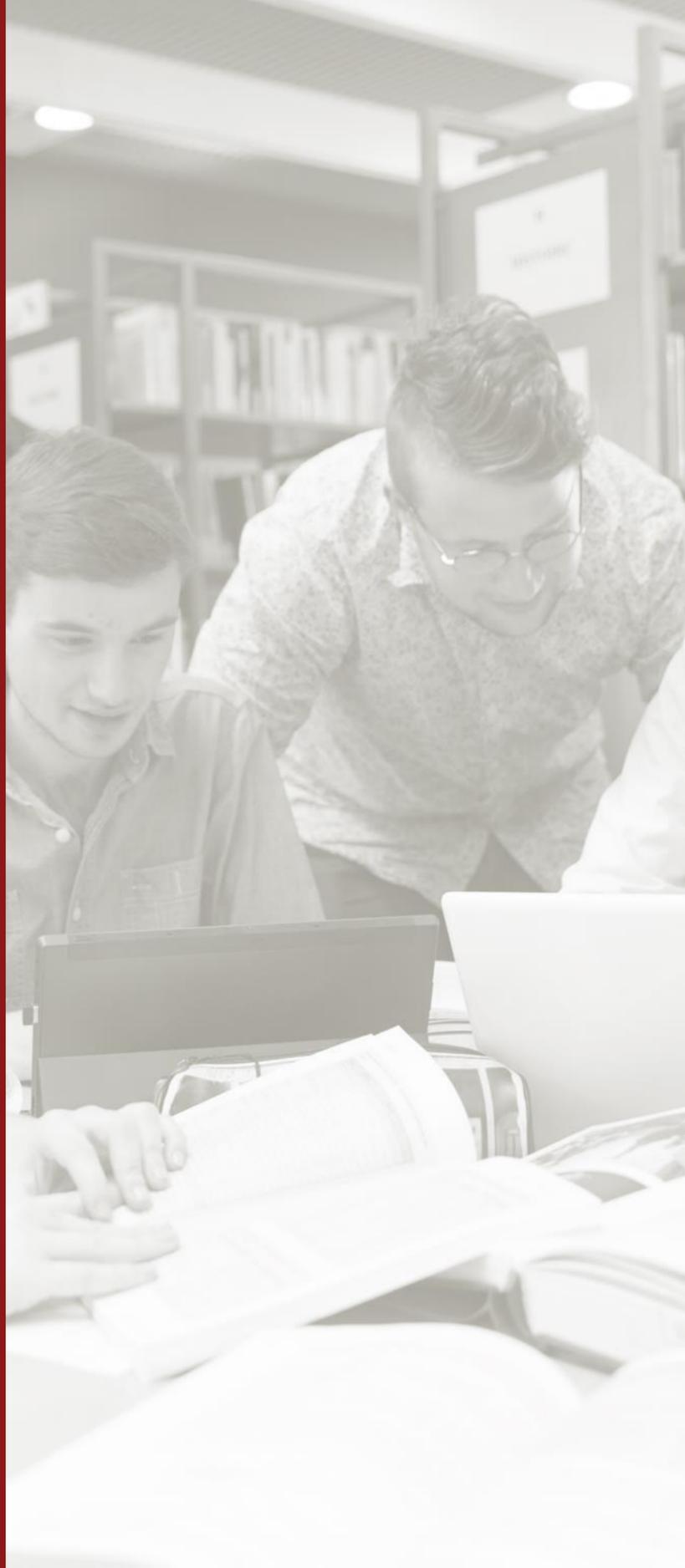
Culture et Transitions

Sciences Po Rennes
Diplôme Grade Master de Sciences Po Rennes
Bac+5 Formation en Alternance

Contexte et objectifs

Le monde est percuté par des transitions qui transforment en profondeur la société et les politiques publiques : transitions écologiques, politiques, économiques, numériques, territoriales, sociétales, etc. Dès lors, le secteur de la culture a besoin d'acteurs avec une vision large, plurielle, solide et dynamique des enjeux des politiques culturelles, capables de piloter et de structurer ces évolutions, du local au global, de construire et porter un discours, un récit, sur ces transitions qui transforment notre façon d'être au monde, de faire en sorte que le secteur de la culture soit aussi une force actrice de changements.

En procurant à la fois une compréhension large du fonctionnement et des mutations des politiques et du secteur culturel, et une expertise fine de leurs effets concrets pour les politiques publiques, pour les institutions et entreprises culturelles, et pour le secteur associatif, ce master formera des professionnels de haut niveau à l'aise dans une grande diversité de métiers et inscrits dans les enjeux les plus contemporains. Non seulement les politiques culturelles ne peuvent s'appréhender isolément des grands enjeux sociaux de l'humanité, mais la culture est partie prenante des transformations en cours.



Compétences visées

- Former des professionnels et des citoyens non seulement en mesure de comprendre les enjeux des politiques culturelles, ses impératifs de transition, mais également d'être des acteurs des transformations de ce secteur ;
- Donner les outils discursifs et cognitifs pour que la culture devienne actrice des transitions de la société ;
- Doter les étudiants de compétences professionnelles génériques et de compétences spécifiques pour tout à la fois porter des politiques culturelles à différentes échelles et au sein de diverses institutions, et analyser les enjeux des politiques mises en œuvre ;
- Offrir une approche transdisciplinaire et multi-scalaire des politiques culturelles en France et une connaissance de l'organisation du secteur culturel dans les autres pays d'Europe comme des enjeux culturels dans le monde ;
- Développer des compétences managériales ainsi que les capacités à travailler en collectif et à conduire le changement ;

Débouchés

- Chef de projet / chargé de mission / chargé d'études ou ingénieur d'études dans le domaine culturel ou territorial
- Administrateur / coordinateur ou directeur d'associations, institutions, établissements ou structures culturelles
- Responsables de service culturel dans une collectivité territoriale, notamment direction des affaires culturelles (DAC)
- Direction et administration d'entreprises privées à vocation culturelle (gestion, marketing, mécénat...)
- Communication et traitement de l'information artistique et culturelle
- Conseiller ou attaché de coopération et d'action culturelle

Enseignements et modalités d'évaluations

Le programme d'enseignement est constitué de 5 Unités d'Enseignement (UE) fondamentales :

UE1 – **Penser autrement : Politiques, récits et pratiques des transitions culturelles**

UE2 – **Les transitions territoriales de la culture : faire autrement**

UE3 – **L'économie politique des transitions culturelles**

UE4 – **Méthodes et pratiques de la conduite de projet et du pilotage des transitions**

UE5 – **Professionalisation et valorisation de l'alternance**

La question des transitions sera le fil rouge de ce master, dans toutes ses dimensions :

• **Transition écologique** : analyse de la responsabilité du secteur culturel et patrimonial dans la transition écologique (en tant que boîte à outils mais aussi en tant qu'imaginaire) ; réflexion sur les interactions entre patrimoine culturel et naturel ; comprendre et anticiper les enjeux de l'éco-conditionné des aides publiques (bilan carbone, pratiques vertueuses, sobriété énergétique, mobilités durables, écoconception des activités...) ; piloter l'adoption de la RSE dans le secteur culturel ; empêcher que la transition écologique devienne un facteur d'exclusion supplémentaire...

• **Transitions économiques** et financières : former des professionnels capables de s'adapter à la baisse des financements publics et aux transformations du bénévolat ; intégrer l'impératif de diversification des ressources ; construire une politique culturelle moins dépendante des aides publiques ; comprendre le rôle des fondations, du mécénat, des appels à projet, etc. ; construire le modèle économique d'un projet ou d'un poste...

• **Transitions du numérique** : le développement du numérique change profondément notre rapport à la culture, notre accès à la connaissance, les modalités des pratiques culturelles. Il faut donc intégrer les enjeux et limites de la dématérialisation de la culture, du développement du virtuel (et inversement, savoir penser le « présentiel ») ; développer un numérique culturel plus sobre ; penser le rôle de l'intelligence artificielle, notamment générative.

• **Transitions par rapport aux grands enjeux du monde** : paix ; environnement ; démocratie : rôle de la culture dans les transitions démocratiques, dans les processus de paix ou dans les questions de discrimination ou de violence, dans les rapports à la mémoire et à la vérité historique...

• **Transitions paradigmatiques** : analyser et appréhender les nouveaux concepts et agendas des politiques culturelles que sont la diversité culturelle, les droits culturels, la participation, l'éducation artistique et culturelle...

• **Transitions des formes, des lieux et des espaces de culture** : passer d'une logique sectorielle à une logique intersectorielle ; encourager la coopération pour stimuler le développement des territoires et accompagner les innovations ; utiliser les politiques culturelles pour réfléchir les questions d'inclusion, de participation, d'aménagement du territoire, la territorialisation accrue des projets (articulation des activités culturelles et du développement territorial), etc. ; passer d'une logique nationale à une logique multinationale, du local au global ; réfléchir au rapport entre diffusion en ligne et en présence ; intégrer les projets culturels de territoire et la question des tiers lieux...

• **Transition managériale** : intégrer les principes et outils des modes de gouvernance collectifs, coopératifs et efficaces.

Savoirs et savoirs faire apportés par la formation :

- Piloter et conduire des projets culturels et leurs transitions : comprendre le contexte et les enjeux, analyser les besoins, adapter et planifier l'offre culturelle en définissant des objectifs clairs, des étapes et les ressources nécessaires, maîtriser les nouvelles façons de faire et de produire ;
- Appréhender la complexité des politiques culturelles et de leur contexte, savoir mettre en œuvre les droits culturels, diversifier l'offre culturelle en collaborant avec des acteurs externes, articuler les enjeux démocratiques, culturels, institutionnels, économiques, environnementaux et techniques... ;
- Garantir la qualité des activités culturelles en assurant l'encadrement et la cohésion de l'équipe et la motivation des membres ;
- Mesurer l'efficacité des activités culturelles, identifier les points forts et les domaines d'amélioration, et ajuster les programmes et les projets en conséquence par une amélioration continue ;
- Savoir défendre un projet devant des interlocuteurs différents, s'approprier les grands concepts de la communication publique (stratégie de marque) et de design des politiques publiques... ;
- Assurer la viabilité financière des activités, impulser la diversification des ressources et optimiser les ressources disponibles.

Les thématiques abordées au cours du programme suivent un triple dispositif :

- Cours théoriques et techniques,
- Enseignements centrés sur la mise en application,
- Etudes de cas et notes de synthèse.

Infos pratiques

Rennes

Admissions

Candidats de Sciences Po Rennes :
Vœux 4A

Candidat en mutualisation :
Dossier de mutualisation

Candidats formation continue et étudiants externes :
sélection sur dossier puis entretien avec le responsable pédagogique –
télécharger le dossier sur le site internet sciencespo-rennes.fr

Coût de la formation

- 9200€ en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- 8500€ en formation continue

Contacts

Formation continue : formation.continue@sciencespo-rennes.fr

Alternance : alternance@sciencespo-rennes.fr

Accessibilité handicap : guillaume.julien@sciencespo-rennes.fr

Modalités de formation

- Formation dispensée en **alternance**
- **455h** de formation de septembre à juillet
- **Lieu de formation :**
Sciences Po Rennes, 104 boulevard de la Duchesse Anne, 35700 RENNES
- **100% présentiel**
- **Responsable de la formation :**
Tudi Kernalegenn
Corinne Poulain
- **Fiche RNCP :**

34024 Uniquement étudiants de Sciences Po
Autres candidats, nous contacter
- **Code UAI : 0352317D**

Publics visés

- La formation est accessible aux candidats justifiant au moins d'un diplôme de niveau 6 (Licence, Maîtrise, ...).
- Les candidatures des non-titulaires d'un Master 1 sont examinées selon la procédure de validation des acquis professionnels (VAP).
- Une mobilité internationale antérieure (stage ou programme de mobilité étudiante) est souhaitée.

